

FICHE D'INFORMATION – Étudiantes et étudiants en situation de handicap

Types de handicap reconnus à l'UdeM	Définition
Déficience auditive	Déficience sensorielle qui consiste en un dysfonctionnement du système auditif. L'audition de la personne est altérée partiellement ou intégralement, en raison d'une maladie, d'une lésion ou d'un état physiologique, et ne peut pas être complètement rétablie au moyen d'une correction auditive.
Déficience motrice	Déficience physique touchant partiellement ou totalement une ou plusieurs des parties du corps qui jouent un rôle dans la motricité. Elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes.
Déficience organique	Trouble ou une anomalie des organes internes (systèmes cardio-respiratoire, gastro-intestinal ou endocrinien) entraînant des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes.
Déficience visuelle	Déficience sensorielle qui consiste en une vision altérée partiellement ou intégralement en raison d'une maladie, d'une lésion ou d'un état physiologique, et qui ne peut être complètement rétablie au moyen d'une correction optique.
TDAH	Trouble d'origine neurologique dont les symptômes (troubles d'attention, de mémoire, de concentration, anxiété et impulsivité, etc.) causent des perturbations significatives dans la vie sociale et professionnelle de la personne. Ce trouble ne se corrigera ni ne s'éliminera par un plus grand effort de volonté ou une grande motivation de la personne.
Trouble d'apprentissage (TA)	<p>À la suite de facteurs neurobiologiques ou d'une blessure (comme un traumatisme crânien), le processus d'apprentissage est perturbé par un dysfonctionnement du cerveau, faisant en sorte que l'information est traitée différemment. Le trouble peut se manifester par des difficultés touchant l'écriture, la lecture, l'orthographe, le calcul, le raisonnement, l'organisation, la mémoire, etc. La personne peut exceller dans certains champs et avoir de grandes difficultés ailleurs. Très souvent, ces étudiantes ou étudiants trouvent des méthodes efficaces pour pallier leur handicap, souvent invisible aux autres. Néanmoins, ils ressentent de la frustration ou du découragement.</p> <p>Ce trouble est différent d'une difficulté d'apprentissage, laquelle peut résulter de facteurs psychologiques, familiaux ou sociaux, et qui peut diminuer au fil du temps avec un support adéquat, contrairement au TA qui lui, dure toute la vie.</p>

Types de handicap reconnus à l'UdeM (suite)	Définition (suite)
Trouble du spectre de l'autisme (TSA)	Cette appellation regroupe des troubles auparavant désignés comme un trouble envahissant du développement. En raison de troubles neurodéveloppementaux complexes, les personnes éprouvent des difficultés à communiquer et à entrer en relation avec les autres. Elles peuvent aussi avoir des intérêts limités, souvent stéréotypés et répétitifs. Le trouble peut varier de léger à grave.
Trouble de santé mentale (TSM)	L'étudiant ou l'étudiante doit avoir reçu un diagnostic tel que défini dans le DSM-5 ou la ICD-10 : schizophrénie, dépression, trouble obsessionnel compulsif, trouble panique, de bipolarité, etc. Ces troubles peuvent se manifester de manière cyclique avec des hauts et des bas, entraînant parfois des résultats académiques irréguliers qui ne sont pas toujours le reflet des compétences de la personne. Cette dernière peut aussi souffrir des effets secondaires des médicaments qui lui sont prescrits.

Accommodements

Les accommodements consistent en l'aménagement de l'environnement et du contexte d'apprentissage ou d'évaluation pour compenser un handicap en lien avec un diagnostic posé (exemples: enregistrement des cours, transport adapté sur le campus, accompagnateur pour les déplacements, preneurs de notes, temps supplémentaires pour faire un examen, etc.)

Ceux-ci ne peuvent en aucun cas avoir préséance sur les objectifs et compétences visés par les cours et le programme d'études. Ainsi, il est possible qu'une mesure d'accommodement permise dans un cours ne le soit pas dans un autre ou pour les évaluations.

Les étudiantes ou étudiants en situation de handicap, provenant d'établissements partenaires et souhaitant vivre une expérience internationale à l'UdeM peuvent suivre les étapes suivantes pour discuter de potentiels accommodements durant leur séjour à l'UdeM:

1. Il est d'abord important [de communiquer avec le Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\) de l'UdeM](#) avant votre arrivée afin d'évaluer la possibilité d'obtenir des mesures d'accommodements raisonnables nécessaires à votre situation.
2. Ensuite, avant ou après votre arrivée à l'UdeM, vous devez vous inscrire par le biais d'un formulaire et transmettre une preuve de diagnostic d'un professionnel de la santé émis en français ou en anglais au SESH à soutienhandicap@sve.umontreal.ca. Si le document est émis dans une autre langue, vous devrez fournir une traduction certifiée en français ou en anglais.
3. Une conseillère ou un conseiller du SESH vous rencontrera afin de discuter des accommodements possibles (ainsi que des coûts à prévoir s'il y a lieu) afin de pallier à votre situation de handicap.
4. Un plan d'intervention sera établi avec la conseillère ou le conseiller du SESH et une lettre d'accommodement vous sera envoyée par courriel en fonction de votre situation et de vos besoins.

Pour toute question, veuillez consulter le site du [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) de l'UdeM ou joindre l'équipe à soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Logement accessible

Les [Résidences de l'Université de Montréal](#) disposent de huit chambres adaptées spécifiquement pour les étudiantes et étudiants en fauteuil roulant.

Les studios adaptés sont réservés aux étudiantes ou étudiants qui présentent un handicap moteur ou qui ont besoin d'équipements spécialisés reliés à leur handicap et pour lesquels l'espace n'est pas suffisant dans un studio simple. La priorité est accordée aux personnes qui rencontrent des limitations au niveau de la mobilité et doit se déplacer en fauteuil roulant.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site du [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) de l'UdeM ou joindre l'équipe à soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Accessibilité du campus

Tous les pavillons de l'Université de Montréal ont été aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiantes et étudiants ayant des limitations physiques. Des entrées accessibles, des ascenseurs, des toilettes pour les personnes en fauteuil roulant et des plans inclinés ont entre autres été aménagés.

Pour identifier les entrées accessibles des pavillons, vous pouvez consulter la page web [plan du campus](#). Pour afficher ces entrées, cochez l'option *Accessibilité* dans le menu *Transport et déplacements*.

Un service de transport adapté est disponible gratuitement pour les déplacements entre les pavillons de l'Université de Montréal.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site du [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) de l'UdeM ou joindre l'équipe à soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Éléments importants à prendre en compte

En raison du climat hivernal (fortes tempêtes de neige) et du fait que le campus est localisé sur un mont, certains déplacements pourraient être plus difficiles pour les personnes à mobilité réduite.

Liens utiles

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement>

http://www.bsesh.umontreal.ca/documents/guide_stage.pdf

FACTSHEET – Students with disabilities

Types of disabilities recognised at UdeM	Definition
Hearing Impairment	Sensory impairment which consists of a dysfunction of the auditory system. The person's hearing is partially or completely impaired, due to a disease, injury, or physiological condition, and cannot be completely restored by means of hearing aids.
Motor Impairment	Physical impairment partially or totally affecting one or more of the body parts that play a role in motor skills. It leads to significant and persistent limitations in the person's ability to carry out daily activities.
Organic Impairment	Disorder or anomaly of the internal organs (cardio-respiratory, gastrointestinal or endocrine systems) resulting in significant and persistent limitations in the person's ability to carry out daily activities.
Visual Impairment	Sensory impairment which consists of partially or completely impaired vision due to a disease, injury, or physiological condition, and which cannot be completely restored by means of optical correction.
ADHD	Disorder of neurological origin with symptoms (attention, memory, concentration, anxiety and impulsivity disorders, etc.) causing significant disturbances in the social and professional life of the person. This disorder will not be corrected or eliminated by a greater effort of will or motivation.
Learning Disability	<p>As a result of neurobiological factors or injury (such as head trauma), the learning process is disrupted by brain dysfunction, causing information to be processed differently. The disorder can manifest itself through difficulties impacting writing, reading, spelling, calculation, reasoning, organization, memory, etc. The person may excel in some fields and have difficulty in others. Very often, these students find effective methods to overcome their disability, which is often invisible to others. Nevertheless, they feel frustrated or discouraged.</p> <p>This disorder is different from a learning difficulty, which can result from psychological, family or social factors, and which can decrease over time with adequate support, unlike the learning disability which lasts a lifetime.</p>
Autism Spectrum Disorders	This term includes disorders previously designated as a pervasive developmental disorder. Due to complex neurodevelopmental disorders, people find it difficult to communicate and relate to others. They may also have limited, often stereotypical, and repetitive interests. The disorder can vary from mild to severe.

Types of disabilities recognised at UdeM	Definition
Mental Health Disorders	The student must have received a diagnosis as defined in the DSM-5 or ICD-10: schizophrenia, depression, obsessive-compulsive disorder, panic disorder, bipolar disorder, etc. These disorders can manifest themselves in a cyclical way with ups and downs, sometimes resulting in irregular academic results which are not always a reflection of the person's skills. People may also suffer from the side effects of the medications prescribed to them.

Assistance

Means of accommodation consist of adapting the environment as well as the learning and evaluation setting in order to compensate for a disability related to a diagnosis (examples: recording courses, accessible transportation on campus, guide to get around campus, note-taker services, extra time to take an exam, etc.)

These cannot take precedence over the objectives and skills targeted by the courses and the study program. Thus, it is possible that students can be accommodated in a certain way in one course, but not in another one or for evaluations.

Students with disabilities enrolled at a partner institution and wishing to undertake a mobility program at UdeM can follow the steps below to discuss potential assistance:

1. It is important to first [contact UdeM's Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#) team before your arrival, in order to assess the possibility of obtaining reasonable assistance based on your situation.
2. Then, before or after your arrival at UdeM, you must register using a form and send proof of your diagnosis issued by a healthcare professional in French or English to the SESH at soutienhandicap@sve.umontreal.ca. If the document is issued in another language, you must provide a certified translation in French or English.
3. An Advisor from the SESH will meet with you to discuss possible assistance (as well as expected costs if applicable) depending on your situation.
4. An action plan will be established with an Advisor from the SESH and a letter of assistance will be sent to you by email based on your situation and needs.

For any questions, please consult the UdeM's [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) website (in French only) or contact the team at soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Accessible housing

[Université de Montréal's residences](#) have eight rooms adapted specifically for students in wheelchairs.

Adapted studios are reserved for students with motor disabilities, or who need specialized equipment related to their disabilities and for which there is not enough space in a simple studio. Priority is given to students with impaired mobility or who must use a wheelchair.

For more information, please consult the UdeM's [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) website (in French only) or contact the team at soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Campus accessibility

All buildings at the Université de Montréal have been designed to facilitate access for students with impaired mobility. Among other things, accessible entrances, elevators, toilets for wheelchair users, and tilted desks have been set up.

You can consult the [campus map](#) web page to identify the accessible entrances to the buildings. To display those, check the *Accessibilité* option in the *Transport et déplacements* menu.

Adapted transportation services are available free of charge to get from a building to another at the Université de Montréal.

For more information, please consult the UdeM's [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) website (in French only) or contact the team at soutienhandicap@sve.umontreal.ca.

Important aspects to consider

Due to the winter climate (major snowstorms) and the fact that UdeM's campus is located on a mountain, getting around the campus could be more difficult for people with impaired mobility.

Useful links

In French only

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement>

http://www.bsesh.umontreal.ca/documents/guide_stage.pdf